Le groupe a alors renouvelé l'unanimité d'amendement Fruchier tendant à amnistier les condamnés de la Haute-Cour.

Puis 15 voix contre 12 ont seul prononcées en faveur du projet du gouvernement ; ajoutons qu'il a d'ailleurs été entendu que les membres du groupe conservaient leur liberté d'action.

L'Union républicaine centroniste s'est réunie sous la présidence de M. Clemageran pour le même objet. Elle a entendu M. Morellet qui a fait un exposé de la question, M. Fruchier qui a développé son amendement tendant à amnistier les condamnés de la Haute-Cour, puis M. E. Guérin qui a détaillé les travaux de la commission. M. Clemageran a insisté pour que le groupe votât contre le projet du gouvernement, après un débat assez vif, le groupe a décidé d'accepter le projet du gouvernement.

Le capitaine Fritsch et l' " Aurore "

On annonce que le capitaine Fritsch, l'officier mis en retrait d'emploi pour divulgation de documents, poursuit prénommément M. Urbain Gohier, de l'*Aurore*.

Il a pris pour avocat Me Joseph Menard.

L'empereur Guillaume à Paris

Paris, 31 mai. — Le *Gaulois* dit tenir de la bouche d'Allemands séjournant actuellement à Paris, que l'empereur d'Allemagne aurait déjà visité incognito l'Exposition. Cette visite remonterait à quinze jours environ.

L'empereur, arrivé par train de Belgique, se serait fait transporter de grand matin au pavillon allemand, qu'il aurait visité dans tous ses détails.

Le séjour de Guillaume II a été de vingt-quatre heures selon les uns et de quarante heures selon les autres.

Son incognito a été absolument respecté par ses compatriotes.

TERRIBLE COLLISION DE TRAINS A TERGNIER

(Nouveaux détails)

Saint-Quentin, 31 mai. — Voici des renseignements sur la terrible collision qui a eu lieu hier à Tergnier et que nous avons signalée dans notre numéro.

Un train de voyageurs, marchant à une vitesse de près de 100 kilomètres à l'heure, a pris en écharpe, à quelque distance de la gare de Tergnier, un train de marchandises. L'accident, qui pouvait avoir des conséquences déplorables, n'a fait qu'une victime.

Cette rencontre s'est produite entre le train de luxe 179 *bis*, qui part de Paris à 1 h. 50 de l'après-midi, se dirigeant sur Cologne, et le train de marchandises 1573, qui venait d'Amiens et se dirigeait également vers la frontière.

Ce dernier train avait emprunté, pour gagner la grande voie de Charleroi, une voie de raccordement lui étant la garde de Tergnier et venant s'amorcer sur la voie principale.

C'est près du pont du canal de Saint-Quentin que les deux machines entraient en contact avec un fracas épouvantable. Le train de Cologne se contenait que 36 voyageurs ; tous furent projetés violemment contre les parois des wagons et quelques-uns furent même fortement contusionnés.

Le premier moment de panique passé, les voyageurs sautèrent sur la voie afin de se rendre compte de ce qui s'était passé.

La machine du train 4573 avait été projetée par la violence du choc par dessus le parapet du pont et était tombée dans le canal ; le fourgon l'avait suivie et demeurait suspendu au tablier du pont, au-dessus de l'eau.

D'un autre côté, deux des voitures du train de luxe avaient complètement déraillé et encombraient la voie, derrière les débris du fourgon de tête attelé entre ces voitures et la machine.

Près de la locomotive du train 179 on trouva, étendu sur le sol, le mécanicien Guyart ; des hommes d'équipe le transportèrent immédiatement dans la maison d'un garde-barrière, non loin de là. Les blessures du malheureux étaient des plus graves, et quelques instants après, il ne tardait pas à succomber.

Au bout de quelques minutes, chez le même garde-barrière, étaient amenés le mécanicien du train de marchandises et les deux chauffeurs.

Les blessés reçurent bientôt les soins de quatre médecins qui étaient arrivés de Tergnier par un train de secours.

Cet accident a eu pour effet d'entraver considérablement la circulation, et la voie est restée fort longtemps encombrée.

On a dû modifier aussitôt l'itinéraire des trains de grande ligne se rendant en Belgique et en Allemagne par St-Quentin, et les faire passer par Soissons, Laon et Hirson.

Une enquête a été ouverte ; toutefois, on ne sait pas encore si cet accident est dû à l'inobservation des signaux ou au non-fonctionnement de ces signaux.

L'état des trois employés blessés a aurait aucun caractère de gravité.

Le mécanicien et le chauffeur du train de marchandises sont du dépôt d'Aulnoye. Le chauffeur se nomme Noyon Léon ; il est marié et père de famille ; il est originaire d'Avesnes-sur-Helpe et est âgé de 38 ans.

MYSTÉRIEUSE AFFAIRE à Amiens

Une séquestration de quinze ans. La victime native d'Iwuy (Nord)

Amiens, 31 mai. — La semaine dernière, le parquet d'Amiens recevait une lettre de M. Thieulet, jardinier à Saint-Quentin, se plaignant que sa fille Angèle, sujet-fou bâti âgée de 35 ans, était séquestrée à Amiens dans une maison portant le n° 15 de la rue Dom-Bouquet.

M. Thieulet recontait entre autres choses que sa fille avait quitté le domicile paternel il y a quinze ans, laissant à la charge de ses parents un enfant âgé d'environ un an. Ce garçon serait par conséquent, aujourd'hui âgé de seize ans. Pendant ce même temps que sa fille avait habité Albert et que c'est en 1894 qu'elle était venue demeurer dans la rue Dom-Bouquet, à Amiens.

C'est un ami de M. Thieulet qui avait, sur la demande de celui-ci, découvert son domicile. En conséquence, M. Thieulet se plaignait à M. le Procureur de la République, que sa fille était séquestrée par son amant.

La police se rendit rue Dom-Bouquet et frappa en vain à la porte de la maison habitée par Angèle Thieulet. Les volets du rez-de-chaussée étaient clos comme du reste ceux du premier étage.

La maison est contiguë à un assez vaste jardin clos sur la rue par un mur assez élevé. Au n° 16, habite M. Marini, rentier.

Le commissaire de police n'ayant pu se faire ouvrir, en passant après des voisins, leurs dépositions, loin d'éclaircir la situation, ne firent qu'embrouiller Vendredi dernier.

Voilà tout ce que le public dit vous non pour publier cette affaire. Jamais, depuis cette époque, nous ne l'avons aperçue. Chaque soir, la maison est close et rien ne trahit la présence du prisonnier de l'homme au petit chapeau », frappé d'un triple mur protecteur. La porte s'ouvre et se referme, mais jamais, le Quesnel ni la femme elle-ci ne sont jamais et bien des gens ont cherché à savoir la vérité. Le monsieur lui apporte des provisions de bouche. Il est toujours le locataire vieux et sévère, c'est lui qui le reçoit et lui paie les locations.

Une autre question, un voisin déclare que, depuis deux jours n'est entré dans la maison, pas de vivres, pas de viande. Il frappe à la porte, il crie, il sonne, il sonne, il frappe à la porte, il crie, il sonne, il sonne, il frappe à la porte, il crie, il sonne, il sonne,